

18 DÉCEMBRE 2023

---

# EUROPE INFO HEBDO

---



## **IA, FRONT UKRAINIEN ET COP28**

Bonne lecture!

Bonne lecture!  
Elise BERNARD,

Edouard GAUDOT.

Avec la précieuse assistance de Zaineb EL BOUDOUR EL IDRISI et Carla BOYER.

# ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, RÉGLEMENTATION, IA KA

Il y a ceux qui innovent et il y a ceux qui régulent. Pour l'UE, le fait d'être pionnière dans la réglementation de l'intelligence artificielle (IA) est à la fois une manifestation de sa puissance normative (le fameux effet Bruxelles) et de son retard sur une des technologies clés de l'avenir. Mais indépendamment des considérations industrielles, le principal souci de l'UE actuellement est de soumettre les pratiques de l'IA au champ de l'État de droit en espérant que cela permette son développement.

- Le 10 décembre 2023, après 37 heures de négociations entre le Parlement européen et le Conseil, l'Union s'est dotée de la première législation mondiale sur l'IA en adoptant son Artificial Intelligence Act.
  - Pour Thierry Breton, commissaire européen au marché intérieur, il s'agit là d'une « rampe de lancement permettant aux startups et aux chercheurs européens de mener la course mondiale à l'IA ».
  - Le député Dragoș Tudorache (RO-Renew), rapporteur du texte, y voit une impulsion, bientôt universelle, dont s'empareraient les différentes puissances mondiales, qui calqueraient alors le modèle pionnier européen.
- La nouvelle réglementation veut encadrer l'IA afin d'en assurer un développement et une utilisation dans les meilleures conditions.
  - Pour les eurodéputés, il s'agit de s'assurer que les systèmes d'IA utilisés dans l'espace européen soient « sûrs, transparents, traçables, non discriminatoires et respectueux de l'environnement ».
  - Les Etats privilégient surtout les distorsions de concurrence en établissant une définition structurelle et matérielle de manière uniforme et neutre entre eux.





# ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, RÉGLEMENTATION, FO KON

Soumettre les pratiques de l'IA au champ de l'Etat de droit en espérant que cela permette son développement, passe par le principe de précaution. Selon ce dernier, l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles.

- Ainsi, la réglementation européenne se fonde sur un système ascendant/descendant : plus le niveau de risques lié à l'IA est élevé, plus les fournisseurs et utilisateurs de l'IA seront restreints, et vice-versa.

- Il n'y a cependant pas de seuil zéro : même un risque faible devra être évalué.

Pour plus de clarté, le règlement propose trois seuils de risques, dans l'ordre de gravité suivant

- Le risque "inacceptable" pour les systèmes considérés comme une « menace pour les personnes » et qui seront alors interdits.
  - C'est l'hypothèse d'une manipulation cognitivo-comportementale des individus vulnérables, du score social et des systèmes d'identification biométrique en temps réel et à distance (avec entre autres, la reconnaissance faciale).
    - L'interdiction radicale du score social est une réponse directe aux pratiques exercées actuellement en Chine.
  - Néanmoins, l'interdiction n'est absolue qu'en apparence car, comme souligné par grand nombre de réfractaires, même pour les risques inacceptables, la réglementation prévoit des exceptions.
    - Certains craignent que ce règlement, en discussion depuis 2021, manque d'interdictions, et se contente de dispositions statutaires.
    - Par exemple, il autorise les systèmes d'identification biométrique à distance a posteriori.
    - Néanmoins, cette dernière est encadrée et serait autorisée pour la poursuite des crimes graves, sous approbation du tribunal.
  - Une telle garantie ne suffit pas, la Quadrature du Net et French Data Network soulignent le conflit tendancieux entre le respect du droit communautaire par les juridictions et gouvernements internes et les exigences constitutionnelles de sécurité.
- Le risque "élevé" concerne les systèmes d'IA ayant un impact négatif sur la sécurité ou les droits fondamentaux qui seront considérés comme à "haut risque". Ces derniers devront alors être évalués avant leur mise sur le marché et tout au long de leur cycle de vie.
  - Tantôt, ranger dans le même panier « sécurité » et « droits fondamentaux » pourrait faire réagir.
  - Cette catégorie concerne à la fois les systèmes utilisés dans les produits relevant de la législation européenne sur la sécurité des produits ainsi que ceux relevant de huit domaines spécifiques.
    - Il s'agit, entre autres, des forces de l'ordre, de la gestion des flux migratoires et l'éducation.
- Le risque "limité" prévoit les exigences de transparence minimale afin de permettre aux consommateurs de prendre des décisions éclairées.
  - La réglementation traite également de l'IA générative (comme ChatGPT).
  - Elle impose des exigences de transparence.
    - Avec, entre autres, l'obligation d'indiquer que le contenu est généré par l'IA et l'interdiction de générer du contenu illégal.
- Les négociations de la présente réglementation auront été « compliquées mais rapides ».
  - En effet, l'objectif majeur de la réglementation est de concilier entre la nécessité d'instaurer un cadre légal avec celle de préserver l'innovation face à un marché mondialisé et prometteur.
  - La réglementation devrait être appliquée en 2026.



# ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT

## CRISE MIGRATOIRE, ÉLECTIONS, MIG 27

Faits divers, catastrophe humanitaire, Droits fondamentaux, résultats électoraux ou législations controversées : pas une semaine ne s'écoule sans que les questions migratoires ne focalisent l'espace public européen ou national dans l'UE. L'actualité tragique des îles Canaries (cf. [EIH 6/11/2023](#)) ou Lampedusa (cf. [EIH 25/09/2023](#)) entretient la tension sur les conditions dans lesquelles accueillir les migrants.

- L'attractivité de l'Europe et l'arrivée de nombreux migrants alimentent les discours des mouvements populistes, note le Financial Times.
  - Les questions migratoires ont été le moteur de la démission du Premier ministre néerlandais M. Rutte - et de la victoire de Geert Wilders aux élections du 22 novembre 2023 (cf. [EIH 4/12/2023](#)).
  - En France, le jeu électoral de ces derniers jours tourne autour d'une législation très controversée, et spectaculairement rejetée par l'Assemblée nationale, avant même l'ouverture des débats.
  - Avec la dynamique européenne des partis de droite radicale, il est désormais acquis que ces questions occuperont une place centrale dans les prochaines élections européennes de juin 2024.
- Parmi les tentatives, plus ou moins scabreuses, de trouver une solution pour alléger la tension, les États européens envisagent une externalisation des demandes d'asile (cf. [EIH 11/9/2023](#)).
  - Grâce à des partenariats avec des pays tiers, sur fonds d'aide financière en échange de la prise en charge des migrants et des demandes d'asile, le temps qu'elles soient étudiées.
    - L'UE a notamment un accord pour la prise en charge des flux avec la Tunisie. (cf. [EIH 24/7/2023](#)).
    - Le Royaume-Uni, dont la migration nette est en forte augmentation et qui durcit sa politique dans l'espoir de réduire fortement l'immigration, a trouvé un nouvel accord avec le Rwanda, pour envisager l'étude des demandes d'asile britannique sur le sol rwandais.
      - Cette externalisation ne permet cependant pas le transfert des migrants arrivés au Royaume-Uni vers le Rwanda.
      - C'est ce point qui a été jugé illégal par la Cour Suprême britannique.
    - L'Italie envisage une externalisation de l'accueil avec l'Albanie voisine, comme nous l'expliquions dans nos analyses fin novembre.
      - Le vote au Parlement vient d'être suspendu consécutivement à un recours constitutionnel a priori.
      - L'accord ne sera soumis au vote de ratification que si la Cour constitutionnelle albanaise estime qu'il est conforme à sa constitution.
  - Dans l'UE, le concours de créativité pour tenter de contrôler les flux migratoires va jusqu'à menacer d'obsolescence de l'espace Schengen. Ainsi, certains États membres ont rétabli des contrôles à leurs frontières.
    - Une mesure qui remet en question le principe de libre circulation des personnes, et ne peut être durable à long terme.
      - La solution passe obligatoirement par le renforcement des frontières extérieures de l'UE.
      - Mais les murs de l'Europe Forteresse (cf. [EIH 2/10/2023](#)) portent autant de paradoxes que d'illusions de solution.
      - Au lieu de limiter la migration, ces murs rendent les migrations davantage illégales, en renforçant le pouvoir des passeurs, un "symbole d'impuissance" selon le Temps.
    - L'UE cherche d'ailleurs à renforcer ses mesures contre les passeurs, qui ne respectent ni les droits fondamentaux ni la sécurité des migrants.
      - La Commission propose de modifier la législation européenne, redéfinissant le terme « passeur », en s'alignant sur le protocole des Nations unies.
    - L'UE cherche d'ailleurs à renforcer ses mesures contre les passeurs, qui ne respectent ni les droits fondamentaux ni la sécurité des migrants.
      - La Commission propose de modifier la législation européenne, redéfinissant le terme « passeur », en s'alignant sur le protocole des Nations unies.
    - D'autant que l'une des pièces essentielles du dispositif européen vient de tomber avec décision du gouvernement de la junte militaire nigérienne.
      - Les militaires au pouvoir ont décidé d'abroger une loi de 2015 qui criminalisait l'aide aux personnes migrantes.
      - Le Niger était, jusque-là, un partenaire important de l'UE dans la lutte contre la migration.



# EUROPE GÉOPOLITIQUE

## UKRAINE, GUERRE, ÉTATS-UNIS, RUSSIE, FAIRE FRONT

Le prochain sommet qui doit décider de l'avenir européen, ou non, de l'Ukraine, aura un impact énorme sur le moral de Kiev dans sa guerre contre l'invasion russe qui dure maintenant depuis presque 2 ans. Reléguée au second plan sur la scène internationale depuis l'attaque du 7 octobre 2023, et le retour de la guerre entre Israël et le Hamas au premier plan, la guerre en Ukraine est restée d'une actualité sanglante. A mesure que la guerre de mouvement se transforme en guerre de position, la fortune des armes semble abandonner Kiev au profit de son adversaire.

- Le moral des troupes, et des citoyens commence à faiblir, à l'approche d'un nouvel hiver de guerre qui s'annonce rude, surtout sous le pilonnage incessant des infrastructures par les Russes, armés de drones iraniens.
  - L'unité nationale, s'effrite. Et si la popularité du président Zelensky reste très haute auprès des ukrainiens, elle a quand même diminué depuis février 2022.
  - Sur le champ de bataille les choses semblent aussi se compliquer pour l'Ukraine.
    - La contre-offensive lancée cet été s'est heurtée à une défense russe préparée, et n'a pas eu les résultats espérés.
- Après bientôt 2 ans de combats, la perspective d'une issue favorable à Kiev s'éloigne et les combats pourraient durer encore plusieurs années. Ce qui favorise Moscou.
  - La Russie, qui avait été dans un premier temps surprise de la résistance ukrainienne se prépare justement à un conflit dans la durée.
  - Le temps joue en faveur de V. Poutine, car il permet de se réarmer.
    - Il peut compter sur le soutien indéfectible de ses alliés nord-coréens et possiblement saoudien.
    - La Russie a augmenté son budget pour la défense et l'armement, qui devrait être trois fois supérieur à celui de l'Ukraine l'année prochaine.
    - La Russie, qui a décrété une forme de conscription, contrairement à l'Ukraine, dispose de ressources humaines très importantes et peut mobiliser de nouvelles troupes - tandis que l'Ukraine est affectée par les pertes humaines.
  - Plus que jamais, le sort de l'Ukraine dépend en très grande partie du soutien matériel et moral qu'elle reçoit de ses alliés occidentaux.
    - Mais, c'est là l'atout majeur du Kremlin : la lassitude et la volatilité des opinions occidentales, avec un jeu démocratique qui permet de compter sur le basculement des majorités.
- Côté Américain, la poursuite du soutien de Washington ne tient qu'à un fil et dépend fortement des résultats de l'élection présidentielle de la fin d'année 2024 et du renouvellement du Sénat.
  - D. Trump, dont la victoire est une hypothèse sérieuse, a déjà annoncé que s'il était réélu à la Maison Blanche, il mettrait fin à l'aide apportée à l'Ukraine - et qu'il pourrait mettre fin à la guerre elle-même.
    - Alain Frachon dans le Monde considère Trump comme le meilleur allié objectif de V. Poutine - et de B. Netanyahu.
  - Cependant, le soutien américain est déjà en baisse.
    - J. Biden n'arrive pas à faire accepter au Congrès une aide destinée à Israël et à l'Ukraine - cruciale pour cette dernière.

# EUROPE GÉOPOLITIQUE

## SAHEL, NIGER, NIAMEY NON

- Douze ans après les bouleversements des printemps arabes et la déstabilisation de la rive sud de la Méditerranée, c'est le reste de l'Afrique qui connaît des transformations géopolitiques profondes. Dans le sillage d'un recul de l'influence européenne et occidentale en général, et du contrecoup de l'invasion russe en Ukraine, l'été 2023 a été le théâtre d'une série de coups d'Etat en Afrique (cf. EIH 4/9/2023), en particulier dans la région du Sahel. Au cours des 3 dernières années, 9 prises de pouvoir violentes sur lesquelles revient cette excellente étude du Democracy Hub. Des observateurs parlent de "contagion" voire d'"épidémie". Les conséquences de ces prises de pouvoir par des juntes militaires se font sentir sur la durée. C'est le cas du Niger, depuis le 26 juillet 2023 et le renversement du président Bazoum.
- Ce coup d'Etat et ses conséquences illustrent des dynamiques que l'on observe à une échelle régionale, au Sahel et en Afrique de l'Ouest.
  - Les États africains s'éloignent peu à peu de l'Occident, en particulier de l'UE et plus spécifiquement de l'ancienne puissance coloniale française.
  - Le Niger a ainsi annoncé le retrait de tous les soldats français de son territoire avant la fin de l'année.
    - La plupart des soldats français avaient déjà quitté le territoire au lendemain du coup d'Etat, il n'en reste qu'environ 150, qui seront partis d'ici au 22 décembre.
  - Le Niger a surtout annoncé la fin des accords de sécurité qui le liaient avec l'UE.
    - Concrètement EUCAP Sahel, et EUMPM, des missions civiles et militaires de l'UE, vont s'arrêter et leurs membres quitter le pays.
- La deuxième dynamique constatée est le rapprochement entre États du Sahel et Russie.
  - Début décembre, une délégation russe, dont le vice-ministre, de la Défense s'est rendu à Niamey.
  - Le Niger et la Russie ont renforcé leur coopération militaire.
  - La Russie dispose d'avantages lui permettant de coopérer avec les pays du Sahel :
    - Elle n'a jamais colonisé les pays africains, mais y a été présente à la grande époque des coopérations militaires et scientifiques soviétiques dans les années 1970.
    - Cet article scientifique de 2013 soulignait déjà les continuités historiques.
    - La Russie fournit aussi des armes sans demander de comptes, notamment en matière de droits fondamentaux.
    - Elle a formé et continue de former de nombreux militaires.
  - Moscou entretient aussi des relations étroites avec le Burkina Faso et le Mali - également gouvernés par des juntes militaires issues de coups d'Etat.
- La nouvelle situation au Sahel déstabilise l'Union européenne, comme l'explique la chercheuse Nina Wilén dans cet article.
  - La France, qui avait par son histoire une place importante au sein de la prise de décisions européennes concernant l'Afrique de l'Ouest, va devoir apprendre à suivre les décisions plutôt qu'en être à l'origine.
- L'UE est aussi confrontée à une crise identitaire.
  - Faut-il continuer de collaborer avec les juntes militaires, des régimes qui ne respectent ni les valeurs démocratiques, ni les valeurs de respect des droits fondamentaux, prônées par l'UE ?
  - Mais si elle ne le fait pas, d'autres acteurs internationaux, comme la Russie ou la Chine risquent de prendre sa place.



# EUROPE GÉOPOLITIQUE

## UKRAINE, ÉTATS-UNIS, GÉORGIE, MOLDAVIE, SAM VA PAS

Il faudra y revenir, mais le Conseil européen des 14-15 décembre 2023 a revêtu une importance toute particulière pour l'Ukraine. Deux questions majeures qui ont été discutées concernaient Kiev au premier chef : la poursuite du soutien européen à l'Ukraine en guerre et l'avancement des procédures de candidatures de trois États ex-soviétiques. Des signaux vitaux pour le moral d'un pays épuisé par bientôt deux années de conflit ouvert avec la Russie, provoqué par "son désir d'Europe" depuis une décennie.

- Sans surprise, mais non sans mal, l'UE a officiellement décidé d'ouvrir les négociations avec l'Ukraine - et la Moldavie.
  - La Géorgie a reçu quant à elle le statut officiel de pays candidat, une nouvelle célébrée avec style et enthousiasme comme une victoire sportive par les citoyens géorgiens, en réplique des manifestations pro européennes du printemps dernier (cf. EIH 6/3/2023).
- Mais jusqu'au dernier moment, rien n'était certain. L'opposant principal au Conseil européen était Viktor Orban, lequel menaçait d'utiliser son droit de veto.
  - L'unanimité requise en matière de politique étrangère et d'élargissement confère à un seul pays le pouvoir de s'opposer à une décision commune des 26 autres.
  - Une situation qui est au cœur des potentielles réformes institutionnelles (cf. EIH 4/12/2023) de l'UE, pour supprimer l'unanimité.
- La semaine dernière, la Commission européenne a finalement cédé au chantage de V. Orban en débloquant 10 milliards d'euros, de fonds européens, jusqu'ici gelés en raison du non-respect de l'Etat de droit en Hongrie.
  - Mais la poursuite de l'aide, financière et militaire de l'UE à l'Ukraine s'est heurtée au veto hongrois.
  - Conscient qu'il ne pourra pas remporter la guerre sans un soutien sans faille de ses alliés occidentaux, le président ukrainien V. Zelensky s'était auparavant rendu aux Etats-Unis pour tenter de convaincre les élus, en particulier les Républicains, de plus en plus ouvertement hostiles à ce soutien.
  - Des attentes déçues, car Joe Biden n'a pas pu lui promettre de maintenir son aide.
    - Le président américain se trouve confronté à l'opposition du Congrès.
    - Les Républicains lient le soutien à l'Ukraine aux questions de gestion des migrations à la frontière mexicaine.
    - Une position saluée par Moscou. Ce qui aurait dû les pousser à repenser leurs décisions selon le président Biden.
- L'Ukraine, sur le reculoir en matière militaire, est hautement dépendante du soutien américain.
  - Pour François Clemenceau dans La Tribune, le maintien de ce soutien est indispensable puisque ce sont "les valeurs européennes" qui sont en jeu dans cette guerre.
    - Selon lui, il est essentiel que l'UE envoie un « signal sans équivoque à Moscou, Kiev et Washington », en maintenant son soutien.
  - Selon cette analyse d'Agenda Publica également, le conflit va bien au-delà d'une simple conquête de territoire.
    - Ce sont l'intégrité, l'indépendance et l'existence culturelle de l'Ukraine qui sont en jeu.
    - La menace d'ambitions impériales russes pourrait donc peser sur d'autres États à l'avenir.

Rien n'est encore gagné pour l'Ukraine, même si elle a déjà franchi une grande étape de son parcours européen.



## GREEN DEAL

### COP, ÉNERGIES FOSSILES, COPÇI COPÇA

Comme le font remarquer certains observateurs, il est rare que les textes juridiques et diplomatiques engendrent de nouvelles réalités. La plupart du temps ils ne font que constater le réel. L'accord de la COP28 est de cette sorte, il affirme, dans un langage prudent, que le monde devra "abandonner les combustibles fossiles pour atteindre son objectif de décarbonation". C'est effectivement la première fois qu'un accord lié à la COP le fait. Mais il n'a fait que confirmer ce que tous ceux qui travaillent sur le changement climatique savent déjà depuis des décennies. Sans attendre les déclarations des Etats, le monde dans son ensemble a entamé ce processus de transition.

- Cela ne se voit pas nécessairement à la lecture des données sur la quantité de combustibles fossiles utilisées.
  - La demande de pétrole, de charbon et de gaz a toujours tendance à augmenter.
  - Annoncés depuis le club de Rome par les experts, les pics pétrolier, gazier, fossile etc ne sont pas encore concrétisés.
- Des changements plus subtils sont cependant en train de se produire. Les investissements dans les renouvelables par exemple, décollent.
  - On s'attend à ce qu'ils dépassent cette année les investissements pétroliers pour la première fois de l'histoire.
  - L'essor des voitures électriques a également été vertigineux, tant en Occident qu'en Chine.

Aussi peut-on spéculer à l'infini sur les mérites et démérites de ce genre de conclusions. Mais parvenir à faire signer une telle déclaration aux pays pétroliers pourrait bien avoir la même portée politique qu'en son temps la signature de l'URSS et du bloc de l'Est au bas des Accords d'Helsinki sur les droits de l'Homme en 1975 : une position juridiquement non contraignante, mais politiquement opposable. Qui sait, la COP 28 de Dubaï aura peut être marqué le vrai pic du pétrole?

CCUS, COP, GES,

## FBI - FAUSSES BONNES IDÉES

Les 195 États représentés à la COP28, à l'ombre des gratte-ciels dubaïotes, se retrouvent à un carrefour crucial pour l'avenir de la planète, face à des considérations financières vertigineuses et des questions techniques lourdes de conséquences. Parmi les solutions envisagées, la technologie de la captation du carbone tient la corde.

- En 2021 déjà, à l'occasion de la COP26 à Glasgow, avait été souligné la nécessité de réduire les centrales à charbon « unabated ».
  - Mais le coût et l'efficacité de cette solution laissent sceptique.
- La stratégie CCUS (capture, stockage et utilisation du carbone), préconisée par les douze plus grandes majors pétrogazières, est source de grandes critiques.
  - Cette incertitude touche aussi l'Union européenne, qui, en près de 10 ans, a investi près d'un milliard d'euros dans des projets de CCUS, dont aucun n'a abouti.
  - Le fiasco semble général : le Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP) a révélé que 80% des projets pilotes de CCUS des trente dernières années ont échoué.
- La viabilité économique de la technologie CCUS est source de controverse.
  - Des chercheurs de l'université d'Oxford estiment que l'investissement massif sur la CCUS coûterait à la société environ 1 000 milliards de dollars supplémentaires chaque année.
  - Pour autant, l'enjeu industriel et financier autour de l'utilisation de la CCUS a trouvé des soutiens de poids à la COP28 : la Chine, les États-Unis, la Russie, ou encore le Canada.
    - La décarbonation de l'industrie n'est pas encore alignée avec les intérêts financiers des différents leaders du marché.





# GREEN DEAL

## CHANGEMENT CLIMATIQUE, RÉGLEMENTATION, LEADEUR

Pionnière en matière de politiques climatiques et de régulation environnementale, l'UE tente de consolider son avance pour combiner exemplarité et innovation technologique disruptive. L'UE avance sur le chemin d'une réduction des émissions de méthane qui grèvent le bilan carbone du secteur de l'énergie.

- Cette législation, adoptée en vue de la COP28, oblige les importateurs de combustibles fossiles à respecter des normes minimales à partir de 2030.
  - Cependant, des critiques émergent, soulignant que la méthodologie pour distribuer les permis de pollution favorise les méthodes de production d'acier les plus intensives en carbone, notamment en négligeant l'acier recyclé.
    - Les recycleurs européens expriment leur préoccupation quant à la proposition de la Commission européenne d'octroyer des allocations gratuites des quotas de CO<sub>2</sub> aux sidérurgistes.
    - Les recycleurs soutiennent que les allocations gratuites devraient prévenir la fuite de carbone plutôt que d'encourager des méthodes de production plus polluantes.
  - La proposition est actuellement ouverte à une consultation publique de quatre semaines.

La rénovation thermique du bâti fait aussi partie des objectifs majeurs du Green Deal de 2019, rappelle le site Touteurope.

- La directive sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD) est le principal instrument politique de l'UE pour atteindre cet objectif.
  - La directive révisée en 2023, prévoit des mesures ambitieuses pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, notamment :
    - L'obligation de rénover les 15 % de bâtiments les moins performants d'ici 2030.
    - L'instauration d'un certificat énergétique obligatoire pour tous les bâtiments, à partir de 2025.
    - La mesure phare dispose que « tous les nouveaux bâtiments devront être à zéro émission à partir de 2030 ».
  - Les mesures concrètes qui peuvent être mises en place sont variées :
    - isolation thermique des murs, des toits et des planchers, le remplacement des fenêtres et des portes par des modèles plus performants ;
    - utilisation de sources d'énergie renouvelables, telles que les panneaux solaires ou la géothermie pour ne citer que ces cas.
  - L'enjeu des performances énergétiques des bâtiments n'a rien de nouveau et il est énorme. Mais il faut désormais que les actes suivent.
    - L'exemple du Grenelle de l'environnement de 2008 en France n'incite pas à l'optimisme.
    - Dans une audition au Sénat en 2022, l'expert énergétique Thomas Pellerin-Carlin avait ainsi souligné que si l'ensemble des mesures d'isolation du bâti prévues par ledit Grenelle avaient été appliquées, la France de 2022 aurait été totalement "indépendante du gaz russe".

◦



## GREEN DEAL

### MATIÈRES PREMIÈRES, CBAM, RAW'N ROLL

Les questions d'indépendance sont justement au coeur des préoccupations de l'UE, consciente de ses faiblesses structurelles. C'est l'ambition du règlement sur les matières premières critiques (Critical Raw Materials Act), visant à réduire sa dépendance envers la Chine pour des métaux essentiels (cf. EIH 13/3/2023).

- En plénière de décembre, le Parlement européen a approuvé des objectifs ambitieux, incluant l'extraction et la transformation d'une partie significative des matières premières localement d'ici 2030.
  - Cependant, des inquiétudes persistent quant à la capacité de l'UE à concrétiser ces objectifs, notamment en raison de problèmes économiques et commerciaux internes.
- La dimension externe du Green Deal suppose une révision des relations commerciales de l'UE avec ses partenaires, pour garder sa cohérence.
  - C'est le sens de la "taxe carbone aux frontières", plus précisément du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM).
    - Cette législation européenne vise à mettre les entreprises européennes sur un pied d'égalité avec leurs concurrents hors-UE, qui ne sont pas soumis au même prix du carbone.
    - Le CBAM s'appliquera à un certain nombre de produits manufacturés, notamment l'acier, le ciment, l'aluminium, les engrais et les produits chimiques.
  - Les importateurs de ces produits devront payer une taxe équivalente à la quantité de CO2 émise lors de leur production.
    - A noter que la phase définitive de la CBAM ne prendra effet qu'en 2026.
- Les objectifs du CBAM sont les suivants :
  - Rendre les entreprises européennes plus compétitives face à leurs concurrents hors UE ;
  - Inciter les entreprises à réduire leurs émissions de CO2 ;
  - Soutenir la transition vers une économie neutre en carbone.